



N° 1703 MESRS/DC/SGM/DBAU/SIS/DGIS/SA

Cotonou, le 18 octobre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) informe tous les étudiants allocataires des Universités Publiques du Bénin que le processus de demande en ligne des allocations d'études universitaires au titre de l'année académique 2024-2025 démarre le **lundi 21 octobre 2024 à 00 heure** et prendra rigoureusement fin le **dimanche 9 février 2025 à 00 heure**.

Il se déroulera en ligne sur le site : bourses.enseignementsuperieur.bj.

La procédure de demande en ligne est décrite à l'annexe ci-joint.

Les étudiants qui n'ont pas pu faire leur demande d'allocations au titre de l'année académique 2023-2024 peuvent à titre exceptionnel accéder à la plateforme pour rattraper leur demande.

En tout état de cause, aucun étudiant ne pourra bénéficier d'une allocation d'études universitaires s'il ne s'inscrit en ligne dans les délais requis.




Alda Lidwine GNANSOUNOU GLELE
Secrétaire Générale Adjointe du Ministère